

LE TEMPS

audiovisuel public 12:16

La SSR demande 54 millions supplémentaires

Par Bernard Wuthrich

L'année 2009 s'est soldée par de nouvelles pertes financières. Le diffuseur national plaide pour une hausse de la redevance ou souhaite obtenir le feu vert pour faire de la publicité sur ses sites Internet

Cinquante-quatre millions. C'est ce qu'il manque à la SSR pour remplir toutes les exigences de son mandat de prestations. C'est le chiffre annoncé mardi par le conseil d'administration et la direction générale. Il tient compte, disent-ils, de toutes les économies réalisées au sein de l'entreprise, mais celles-ci ne suffisent pas à faire repasser les comptes dans les chiffres noirs. Pour la quatrième année de suite, la SSR a enregistré un déficit en 2009: il atteint 46,7 millions de francs, et s'ajoute à ceux des exercices précédents. Au total, calcule le chef des finances, Daniel Jorio, les déficits cumulés ces quatre dernières années par la SSR s'élèvent à 220 millions.

Des projets de réduction des coûts ont été mis en route à tous les niveaux, certifie le président du conseil d'administration, Jean-Bernard Münch. Et le projet de convergence entre radios et télévisions dans les quatre régions linguistiques, s'il ne vise pas en premier lieu à faire des économies, devrait néanmoins contribuer à alléger les charges de l'entreprise. Mais cela ne suffit pas.

Selon le rapport sur les besoins financiers 2011-2014 que les responsables de la SSR ont transmis à l'Office fédéral de la communication, un manque à gagner moyen de 54 millions a été identifié. Comment le combler? «Il nous faut de nouveaux moyens si nous voulons contrôler notre endettement», diagnostique Daniel Jorio. Où les trouver? La SSR esquisse trois pistes: une hausse de la redevance, l'autorisation de faire de la publicité sur ses sites Internet ou des subventions de la Confédération. La décision appartient au Conseil fédéral.

Néanmoins, la SSR juge le niveau de la redevance trop bas. Il est pourtant, avec 462 francs, parmi les plus élevés d'Europe. «Oui, mais c'est le fruit du multilinguisme», réplique Jean-Bernard Münch. Le président du conseil tient à rappeler qu'il n'a quasiment pas bougé depuis dix ans, alors que la redevance de réception a progressé ailleurs. Il y a bien eu deux augmentations, en 2003 et en 2007, mais elles ont uniquement permis de compenser les pertes de recettes découlant de l'exonération des personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS et du nouveau modèle de partage des recettes avec les diffuseurs privés, relativise Daniel Jorio.

Si la SSR n'obtient pas une adaptation de la redevance, elle souhaite alors obtenir le feu vert pour diffuser de la publicité sur ses sites Internet. [Les éditeurs s'y opposent](#). Jean-Bernard Münch estime cependant que l'extension des offres publicitaires en ligne permettrait de mieux contrer les offensives commerciales de Google et de Yahoo. C'est le Conseil fédéral qui décidera.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA